



Transports
Canada

Transport
Canada



LA SÉCURITÉ EN VOL
ÇA COMMENCE
AU SOL

***Avant de prendre l'avion,
renseignez-vous***

Pour rendre un bon système encore meilleur

Le Canada possède l'un des réseaux de transport aérien les plus sûrs au monde. Transports Canada travaille avec ses partenaires à rendre un bon système encore meilleur. Pour ce faire, ils ont recours à divers moyens : technologies de pointe, équipement ultramoderne, nouvelles pratiques d'affaires, normes plus strictes et nouveaux règlements relatifs à la conception et à l'exploitation des avions, et accroissement du personnel au sol pour améliorer votre sécurité et votre sûreté.

Ces nouveaux moyens comprennent :

- L'achat, l'installation et l'exploitation aux aéroports de systèmes perfectionnés de détection des explosifs, et l'étude d'autres technologies de pointe en matière de sûreté;
- La création d'une nouvelle administration canadienne de la sûreté du transport aérien chargée du contrôle au préembarquement et de plusieurs autres services clés de sûreté de l'aviation;
- L'augmentation du nombre d'inspecteurs de sécurité au sol et l'amélioration immédiate des méthodes de contrôle aux aéroports;
- L'affectation d'agents armés de la GRC à bord de certains vols;
- Le verrouillage des portes des postes de pilotage pendant toute la durée des vols passagers et le financement de modifications aux avions existants en vue d'accroître la sûreté;
- Le financement d'une présence policière liée à la sûreté aux principaux aéroports; et
- L'application de la définition de délit à tout comportement mettant en péril ou portant atteinte à des membres d'équipage ou à des personnes obéissant aux consignes de ces derniers.

Transports Canada et ses partenaires s'emploient à renseigner les voyageurs, les gens de l'industrie et tous les Canadiens sur la sûreté du transport aérien. Ces partenaires comprennent des membres du Comité consultatif canadien de sensibilisation à la sécurité aérienne (qui regroupe Transports Canada, le Conseil des aéroports du Canada, l'Association du transport aérien du Canada, NAV CANADA et la Corporation de sécurité de transport aérien) ainsi que l'Association canadienne des automobilistes, l'Association canadienne des agences de voyages et le Bureau des passeports.

La sécurité en vol

ça commence au sol

Que vous voyagiez au Canada ou à l'étranger, par affaires ou par agrément, une bonne préparation est votre passeport pour un voyage sans soucis.

Cette brochure renferme des renseignements importants et des conseils utiles pour que vous sachiez à quoi vous attendre à la sûreté aéroportuaire, comment éviter les retards inutiles et comment contribuer à la sécurité de tous les voyageurs. Prenez donc quelques minutes pour découvrir comment vous pouvez voyager sans soucis.

Ce que vous devez savoir

Comment faire vos valises

- Ne mettez pas d'objets pointus ou tranchants, comme des ciseaux, dans vos bagages à main. Placez-les plutôt dans vos bagages enregistrés.
- Assurez-vous que vos appareils électroniques, comme les téléphones cellulaires, les ordinateurs portatifs ou les jeux électroniques, sont chargés et prêts à être allumés pour inspection. Vous ne pourrez pas les prendre à bord s'ils ne fonctionnent pas.
- Laissez les médicaments prescrits dans leurs contenants d'origine. Les seringues ou aiguilles destinées à des fins médicales personnelles doivent être protégées par une gaine et être accompagnées du médicament dans son contenant original étiqueté.
- N'emballez pas les cadeaux. Le personnel de sûreté devra peut-être les inspecter.

- Faites vos bagages avec soin. Sachez que toute substance dont le transport présente un risque pour la santé, la sécurité, la propriété d'autrui ou l'environnement, telle que les solvants détachants, les contenants aérosol ou les autres articles courants, est interdite à bord d'un avion.
- Faites vous-mêmes vos bagages; ne laissez jamais quelqu'un d'autre s'en occuper.

Articles courants interdits

Les articles suivants sont interdits dans les bagages à main à bord d'un avion :

- Couteaux et objets semblables : coupe-papier, ciseaux, rasoirs droits;
- Armes à feu (pour plus de renseignements sur les procédures appropriées s'appliquant au transport des armes à feu, telles que les fusils de chasse, communiquez avec Transports Canada ou votre transporteur aérien);
- Articles de sport : bâtons de baseball, de softball, de golf, de ski et de hockey, baguettes de billard et fléchettes;
- Dispositifs de contrainte, tels que des menottes; et
- Outils électriques.

Votre transporteur aérien peut imposer d'autres restrictions. Assurez-vous de communiquer avec celui-ci pour plus de renseignements.

Articles pouvant être autorisés

Certains articles sont autorisés dans les bagages à main, sous réserve d'inspection :

- Cannes et parapluies (inspectés, au cas où ils dissimuleraient des articles interdits);
- Coupe-ongles;
- Limes à ongles non-métalliques;
- Rasoirs jetables;
- Pincettes à épiler; et
- Recourbe-cils.

Votre transporteur aérien peut imposer d'autres restrictions. Assurez-vous de communiquer avec celui-ci pour plus de renseignements.

Pièces d'identité requises

- Apportez une pièce d'identité officielle appropriée avec photo : permis de conduire pour un vol intérieur, passeport pour un vol international. Gardez-la à portée de la main. Vous devrez peut-être la montrer au comptoir d'enregistrement et avant l'embarquement. Pour plus de renseignements, communiquez avec votre agence de voyage ou votre transporteur aérien.

Voyageurs internationaux

- Ayez un passeport en règle (doit être valide encore six mois après votre retour). Sachez que plusieurs pays ont des exigences additionnelles en matière de passeport ou de visa. Assurez-vous d'avoir tous vos documents en main bien avant votre voyage. Pour plus de renseignements, communiquez avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI). Voir la liste en page 8.
- D'autres pièces d'identité peuvent être exigées quand vous voyagez à l'étranger. Veuillez vous en informer auprès du MAECI.
- Si vous voyagez avec des enfants, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de tous les pays que vous visiterez afin de connaître leurs conditions d'entrée. Les autorités d'immigration de la plupart des pays sont de plus en plus vigilantes lorsque des enfants franchissent des frontières internationales. Qu'ils soient seuls ou accompagnés d'un adulte, les enfants voyageant à l'étranger doivent avoir un passeport en règle et pourraient devoir fournir des documents connexes. Communiquez avec le MAECI pour plus de renseignements. Voir la liste en page 8.

À l'aéroport

- Ne plaisantez pas au sujet des détournements d'avion ou des alertes à la bombe. C'est interdit par la loi.
- Ne laissez jamais vos bagages sans surveillance. Ayez l'œil sur vos bagages en tout temps.
- N'acceptez jamais de la part d'un étranger un colis ou une lettre à livrer à quelqu'un à votre point de destination. N'apportez jamais rien à bord pour quelqu'un d'autre.

Conseils utiles

Préparatifs

- Apposez une étiquette sur vos bagages. N'inscrivez pas votre adresse personnelle ou votre titre professionnel. On recommande l'utilisation d'étiquettes à rabat qui cachent vos nom et adresse. Ces mesures contribueront à préserver votre anonymat et à décourager les voleurs potentiels.
- Dressez une liste du contenu de vos bagages et placez-la dans votre pochette de billets d'avion.
- Emportez le moins de bagages possible et ne les surchargez pas. Informez-vous auprès de votre transporteur aérien des restrictions s'appliquant au poids et à la quantité des bagages.
- Limitez vos bagages à main. Placez dans vos bagages enregistrés tout article dont vous n'aurez pas besoin durant le vol.
- Photocopiez votre pièce d'identité avec photo et vos cartes de crédit. Laissez-en une copie à quelqu'un de confiance, un parent ou un ami, avant de partir.
- Laissez à la maison et au travail une liste de personnes à contacter et une description de votre itinéraire.
- Avant de vous rendre à l'aéroport, vérifiez votre billet et communiquez avec votre transporteur aérien afin de vous assurer qu'il n'y a pas eu de changement à l'horaire du vol.
- Informez-vous des procédures de sûreté en vigueur aux aéroports. Pour en savoir plus, appelez les aéroports de départ et de destination ou consultez leur site Web, ou parlez à un représentant du transporteur aérien.
- Portez des vêtements et des chaussures confortables, pratiques et appropriés (p. ex., des souliers plats) — sandales, t-shirts et shorts ne conviendront pas si vous devez sortir de l'avion dans le froid.

- Arrivez tôt à l'aéroport. Dans le cas d'un vol international, arrivez deux ou trois heures avant l'heure de départ prévue. Informez-vous auprès du transporteur aérien pour connaître l'heure d'enregistrement.

Une fois à l'aéroport

- Sortez tout objet métallique de vos poches avant de passer au point de contrôle au préembarquement.
- Signalez immédiatement à la sûreté aéroportuaire tout colis ou bagage qui vous semble suspect ou sans surveillance.
- Ne tentez pas les voleurs. Ne transportez pas de gros portefeuille ou sac à main. Gardez votre sac fermé en tout temps.
- Mettez votre argent dans vos poches de devant, moins accessibles aux voleurs.
- Gardez vos documents de voyage, vos cartes de crédit et votre argent sur vous en tout temps, idéalement dans une ceinture porte-billets.

Durant le vol et à l'arrivée

- Écoutez attentivement les consignes de sécurité au début du vol et notez où se trouvent toutes les sorties.
- Signalez à l'équipage tout comportement déplacé (communément appelé « rage de l'air »), comme la violence verbale ou physique, l'intimidation, la violation du règlement antifumée, l'ébriété ou une conduite désordonnée.
- Suivez les consignes de l'équipage en tout temps et soyez courtois.
- Bien des choses peuvent causer la rage de l'air, mais vous pouvez aider à la prévenir en évitant de consommer trop d'alcool. D'ailleurs, le risque de vous déshydrater est moindre si vous ne buvez pas d'alcool.
- Le moment venu, récupérez rapidement tous vos bagages.
- Soyez courtois avec les autres voyageurs, en particulier les aînés et les personnes accompagnées d'enfants. Un peu de patience peut contribuer énormément à accélérer et à faciliter le processus pour tout le monde.

Pour en savoir plus...

Le gouvernement du Canada peut vous renseigner davantage sur les précautions à prendre pour un vol sans soucis. Informez-vous!

Transports Canada

www.tc.gc.ca

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

www.dfait-maeci.gc.ca

1 800 267-6788

Agence canadienne d'inspection des aliments

www.inspection.gc.ca

1 800 442-2342

Agence des douanes et du revenu du Canada

www.ccr-a-adrc.gc.ca

1 800 461-9999

Citoyenneté et Immigration Canada

www.cic.gc.ca

1 888 242-2100

Bureau des passeports

www.dfait-maeci.gc.ca/passport

1 800 567-6868

Nos partenaires

CCSSA/CASAAC

Comité consultatif canadien de sensibilisation à la sécurité aérienne

Les membres du CCSSA comprennent :



Transports Canada Transport Canada



Corporation de sécurité de transport aérien



Association du transport aérien du Canada



Association canadienne des agences de voyages



Bureau des passeports Passport Office



Association canadienne des automobilistes